

ET SI, TOUT
VAUDREUIL
SOULANGES



COMPOSTAIT ?

SES MATIÈRES
ORGANIQUES



PLANTER
23 700 arbres
CHAQUE ANNÉE
- 5 336 tCO₂ éq/an

L'enfouissement des matières résiduelles représente 2,4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. La dégradation des matières organiques enfouies émet des GES qui produisent du méthane (CH₄). Considérant que le méthane a un potentiel de réchauffement climatique 28 fois supérieur à celui du CO₂, l'option de valorisation des matières organiques par le compostage permet d'éviter une quantité importante de ces émissions¹. De plus, le composte peut être réutilisé dans les champs en substitut aux engrais chimiques, évitant ainsi les GES émis lors de la production de ces derniers.

À QUOI ÇA ÉQUIVAUT ?

Le détournement d'un kilogramme de matières résiduelles de l'enfouissement par le compostage permet de réduire de 0,232 kgCO₂ éq les émissions issues de la gestion des matières résiduelles². Environ 23 000 tonnes de matières résiduelles³ peuvent être détournées sur le territoire de la MRC, ainsi, 5 336 tCO₂ éq peuvent être évitées. Un arbre peut séquestrer environ 225 kgCO₂ éq au cours de sa vie⁴. Détourner toutes les matières organiques de l'enfouissement sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges équivaut donc à planter environ 23 700 arbres chaque année.

VRAI OU FAUX?

Que les matières organiques soient enfouies ou compostées, il n'y a pas d'impact sur les GES.

Faux, les sites d'enfouissement produisent 25 % de pertes de méthane lorsqu'un système de captage est en place⁶, alors que le composte émet peu de méthane puisque les matières organiques sont retournées lors du processus de compostage.

L'ajout de camions de collecte sur les routes annule les bienfaits du compostage concernant les GES.

Faux, les émissions issues du transport des matières organiques représentent seulement environ 1 % des émissions, si ces matières étaient envoyées à l'enfouissement, alors que le compostage des matières organiques pourrait les réduire de 28 %. De nombreux projets de compostage ont entraîné des réductions importantes des émissions de GES.⁵

Laisser les rognures de gazon ou les feuilles mortes sur son terrain (herbicyclage et feuillicyclage) peut contribuer à la réduction des émissions de GES liées à la gestion des matières résiduelles.

Vrai, certains gestes simples tels que l'herbicyclage ou le feuillicyclage, limiter le gaspillage alimentaire ou utiliser un composteur domestique afin de composter soi-même ses matières organiques sont tous des actions qui peuvent contribuer à la réduction des GES en diminuant les matières envoyées à l'enfouissement et même au compostage.

Les matières organiques collectées produisent du composte qui peut apporter des bienfaits pour le milieu agricole et pour les citoyens.

Vrai, le composte peut être utilisé comme engrais naturel qui améliore la qualité du sol grâce aux nutriments provenant de la matière organique, servant tant au milieu agricole, qu'aux citoyens, lorsque redistribué par les villes et municipalités.

Sources et ressources intéressantes

- 1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2022. Page 16. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_Chapter07_SM.pdf
- 2) Calcul par Enviro-accès.
- 3) Donnée de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.
- 4) TreeCanada, 2008. This is your car's best friend - What Trees Can Do to Reduce Atmospheric CO2. <https://treecanada.ca/wp-content/uploads/2017/10/Guide-1-EN-Trees-reduce-CO2.pdf>
- 5) Recyc-Québec, 2017. Mythes et réalités sur les matières organiques. https://www.fqm.ca/wp-content/uploads/2017/09/HH-Mythes_et_realites.pdf
- 6) Recyc-Québec. Bilan net d'émissions de gaz à effet de serre. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/municipalites/matieres-organiques/recyclage-residus-verts-alimentaires/implanter-optimiser-collecte/bilan-emissions-ges>

www.mrcvs.ca/citoyens/environnement/ges/#matieres-organiques